



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

équilibre financier

Question écrite n° 110660

Texte de la question

M. Bernard Brochand attire l'attention de M. le ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille sur l'inquiétude manifestée par les médecins libéraux de son département. Les dépenses de médecine de ville sont restées très modérées en 2006, puisque leur évolution devrait se limiter aux alentours de + 1,5 %, soit 5 fois moins qu'en 2002. Or, dans le projet de loi de finances relatif à la sécurité sociale pour 2007, les chiffres tels qu'ils semblent apparaître au niveau de l'objectif national d'évolution des dépenses d'assurance maladie (ONDAM) pour les soins de ville inquiètent d'ores et déjà très sérieusement les médecins de ville. Ceux-ci souhaitant obtenir un rééquilibrage des efforts entre médecine de ville et les autres secteurs du système de santé afin de préserver le système de soins de proximité auquel les patients sont attachés, il lui demande de bien vouloir lui indiquer les intentions du Gouvernement en cette matière.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Brochand](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (8^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 110660

Rubrique : Sécurité sociale

Ministère interrogé : sécurité sociale, personnes âgées, personnes handicapées et famille

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 novembre 2006, page 12105